

LE PRÉSIDENT

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

VD/CP n° 2006

Affaire suivie par :

Bertrand CAILLE 88 85
respens2@adm.ups-tlse.fr
Virginie DUCLOS 65-88
respens@adm.ups-tlse.fr

Toulouse, le 13 octobre 2006

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

à
Madame, Monsieur....
S/c de

Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences
Pharmaceutiques
Messieurs les Directeurs d' UFR
Monsieur le Directeur IUT A
Mme la Directrice IUT TARbes

OBJET : Avancement spécifique de grade.

Vous trouverez ci-joint l'arrêté du 3 octobre 2006 (JO du 13 octobre 2006) fixant les modalités de recensement des enseignants-chercheurs optant pour la procédure spécifique d'avancement de grade.

Comme l'année passée, l'inscription à cette voie se fait **directement auprès du Ministère, dans un délai d'un mois à compter de la publication au journal Officiel, donc à compter du 13 octobre 2006**, selon les modalités précisées dans cet arrêté.

Je vous rappelle que l'inscription est annuelle.

Si vous êtes candidat à cette voie spécifique, je vous serais obligé de bien vouloir faire parvenir votre dossier en deux exemplaires

**à la : Division des Personnels Enseignants
118, route de Narbonne**

et pour les I.U.T. à leur service de personnel respectif

pour le 15 JANVIER 2007.

Les commissions d'avancement examineront les candidatures dans la **deuxième quinzaine de janvier 2007.**

Les propositions des instances devant être remontées impérativement aux services ministériels pour le 28 février 2007, les Conseils qui examineront les dossiers seront :

- Pour les Maîtres de Conférences : **Conseil d'Administration du 5 février 2007**
- Pour les Professeurs : **Conseil Scientifique du 8 février 2007- Cellule opérationnelle prévue le 30 janvier 2007.**

Président de l'université Paul Sabatier

Professeur Jean-François SAUTEREAU

P.J. : - Arrêté du 3 octobre 2006 (JO du 13 octobre 2006).

L'arrêté, l'annexe et une notice explicative sont publiés sur le site internet du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche : « www.education.gouv.fr » rubriques : « concours, emplois et carrières » « personnels enseignants du supérieur » « enseignants chercheurs » « gestion des enseignants chercheurs ».